



Instauration journée de carence au 1^{er} janvier 2018

Dans la continuité de notre courriel d'information « actualités statutaires » du 9 janvier 2018, nous vous adressons en pièces jointes les **modèles d'arrêtés individuels (agent IRCANTEC ou CNRACL / agent contractuel de droit public)** afin de mettre en œuvre la journée de carence en cas de congé pour indisponibilité physique de votre (ou vos) agent(s).

Nous restons à votre disposition et nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs, à l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Maurice BARTHELEMY
Président du CDG12